
PROJET DE RÉSOLUTION NO 0425/04/21

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE NO 4305.

AVIS PUBLIC est donné, par les présentes:

- **QUE** lors d'une séance tenue le 6 avril 2021, le conseil de la Ville de Drummondville a adopté, par résolution, le projet de résolution no 0425/04/21;

- **QU'**étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville remplace son habituelle assemblée publique de consultation par une période de consultation écrite de quinze (15) jours qui s'échelonne jusqu'au **vendredi 23 avril 2021 à 16h30**;

QUE, de ce fait, tout citoyen ou organisme souhaitant obtenir des précisions et des explications en lien avec le projet de résolution et les conséquences de son adoption peut le faire en communiquant avec le Service de l'urbanisme;

QUE tout citoyen ou organisme souhaitant formuler un commentaire à l'égard de ce projet de résolution est tenu de le faire en communiquant avec le Service de l'urbanisme;

- **QUE** ce projet de résolution en vertu du règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble no 4305 a pour but :

- d'autoriser l'usage « 5252.2 Vente au détail d'outils et d'équipements » faisant partie de la classe d'usages C-5 (commerce artériel lourd) à l'intérieur de la zone commerciale C-537 et plus particulièrement au 1545 du boulevard Lemire;
- d'autoriser des portes de garage (3) d'une largeur maximale de 4 mètres sur la façade principale du bâtiment principal;
- d'autoriser l'entreposage extérieur en cour latérale droite;
- de réduire la largeur minimale d'une zone tampon avec plantation exigée le long de la ligne arrière de terrain;
- de réduire la largeur minimale de l'aire d'isolement située le long de la ligne latérale droite de terrain vis-à-vis l'aire d'entreposage projetée;
- d'autoriser l'absence d'un enclos au pourtour des conteneurs de matières résiduelles;

La zone commerciale C-537 à l'intérieur de laquelle se situe le terrain visé inclut des terrains situés en bordure et au sud-ouest du boulevard Lemire entre les rues Saint-Pierre et Raphaël-Nolet.

- **QUE** la zone visée par le présent projet de résolution est délimitée telle que montrée au plan ci-dessous faisant partie intégrante du présent avis;

- **QUE** toutes les dispositions de ce projet de résolution **sont susceptibles d'approbation référendaire** et que, en ce sens, la Ville de Drummondville recevra les commentaires des citoyens selon la formule ci-haut indiquée en lieu et place de l'assemblée publique et de la procédure d'approbation référendaire habituellement prévues à cette fin.

PROJET DE RÉSOLUTION NO 0425/04/21

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

Page 2 de 2

Que l'ensemble des commentaires reçus de la part de citoyens et d'organismes seront transmis au conseil avant qu'il ne prenne une décision à l'égard du projet de résolution à adopter.

Le projet de résolution no 0425/04/21 est disponible pour consultation en soumettant une requête en ce sens.

Coordonnées :

Numéro de téléphone : 819 478-6571

Adresse postale : 415, rue Lindsay, C.P. 398 Drummondville, Qc

Adresse courriel : accueil-permis@drummondville.ca

La résolution concernée aura pour conséquence, notamment, d'autoriser l'implantation d'une entreprise spécialisée dans la vente de fournitures de quincaillerie et de produits industriels au 1545 du boulevard Lemire.

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 9 avril 2021.

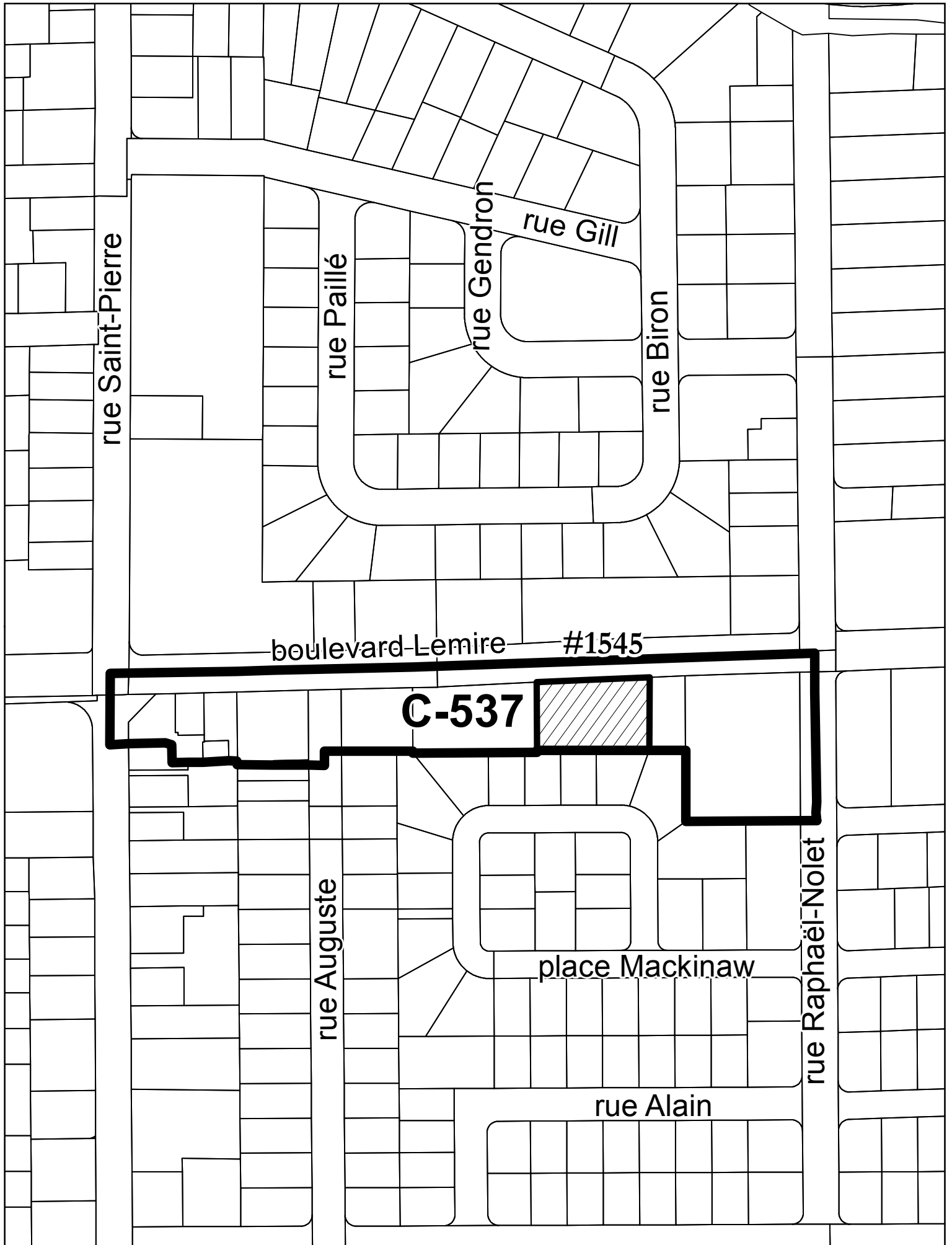
Me Mélanie Ouellet



GREFFIÈRE

PUBLICATION DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

PROJET DE RÉSOLUTION No. _____

ZONE VISÉE PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION



-  ZONE VISÉE
-  TERRAIN VISÉ